



Avis public

Demande de dérogation mineure

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors de la tenue de l'assemblée régulière tenue le 7 novembre 2023 à 19h00 heures, le conseil municipal prendra une décision relativement à une demande de dérogation mineure pour :

- L'implantation d'un immeuble jumelé 6.93 mètres de l'emprise de la rue des Mésanges.

Cette demande vise le **84, du Cardinal**

Ces demandes auront pour effet d'autoriser:

- Une implantation d'une résidence jumelée localisée à 6.93 mètres de l'emprise de la rue des Mésanges, contrairement au règlement de zonage 699-11, à la grille des spécification de la zone R-11, qui exige une marge avant de 7.6 mètres.

Toutes les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet de cette demande de dérogation mineure pourront le faire lors de la tenue de cette assemblée.

Le dossier de la demande sera disponible au 1 rue Principale à Bedford, J0J 1A0.

DONNÉ à Bedford, ce 23 octobre 2023.

Richard Joyal
Directeur général